Akhilleus · contact@akhilleus.fr
09 73 66 90 59

Pouvoir

Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale ordinaire d'Akhilleus
Vendredi 27 novembre 2026, COSEC de Pont-Sainte-Marie

À renvoyer à contact@akhilleus.fr ou à déposer à l'accueil d'Akhilleus avant le jeudi 26 novembre 2026 à 12 h, ou à remettre par votre mandataire lors de l'émargement.

Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

membre actif d'Akhilleus, à jour de ma cotisation et de ma licence fédérale pour la saison 2026-2027, ne pouvant assister à l'assemblée,

donne pouvoir à :

Nom : ..... Prénom : .....

membre actif de l'association âgé d'au moins 16 ans, pour me représenter (cocher) :

☐ **à l'Assemblée générale extraordinaire** ☐ **à l'Assemblée générale ordinaire**

et, en conséquence, prendre part aux délibérations, émettre tout vote et signer la feuille de présence en mon nom sur les points inscrits à l'ordre du jour. Ce pouvoir vaut également pour l'assemblée convoquée à nouveau avec le même ordre du jour si le quorum n'est pas atteint.

Fait à : ..... le : .....

Signature, précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :

Seul un membre actif peut recevoir un pouvoir, et chaque membre présent ne peut en détenir plus de deux (statuts, art. 6). Si vous ne connaissez pas de mandataire, laissez son nom en blanc : votre pouvoir sera confié lors de l'émargement à un membre présent qui n'en détient pas encore.